



PROJET :

"Soutien des filles adolescentes en état de grossesse précoce accompagnées par la Maison du Soleil (MSo) à Cotonou"

Partenaire : ZEM BENIN

Année : 2023

Centre d'Accueil et de Protection d'Enfant (CAPE)
dédié aux mères adolescentes et leurs bébés



CONTEXTE D'INTERVENTION

Les grossesses précoces, non désirées ou non intentionnelles sont d'une ampleur préoccupante. Elles sont citées parmi les conséquences des violences basées sur le genre au Bénin. Le SIDOFFE-NG (Système Informatisé des Données sur la Famille, la Femme et l'Enfant Nouvelle Génération) a enregistré en 2021, 1 539 cas de grossesses précoces, 708 cas de mariages précoces, 507 enfants dont 400 filles victimes d'enlèvement et de séquestration au Bénin. Ces chiffres sont sans doute encore loin en deçà de la réalité du fait que les données de cette base ne concernent que les cas reçus aux Centres de Promotion Sociale (CPS).

Parmi les victimes des grossesses précoces et non désirées issues de violences, se trouvent des adolescentes qui deviennent mères dans des circonstances déplorables. Il arrive également que la violence soit commise dans le cercle familial donnant lieu à l'inceste. Dans ce cas, la fille est rejetée par toute la famille qui ne lui apporte aucun soutien.

Dans un contexte pareil, la jeune mère se retrouve souvent toute seule face à la responsabilité qui l'incombe désormais suite à la démission de l'auteur de la grossesse et le désengagement de la famille de la victime. Dès lors, l'adolescente se retrouve toute seule face à la gestion de la grossesse d'une part et face à leurs propres difficultés.

La Maison du Soleil, Centre d'Accueil et de Protection d'Enfant dédiée à l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement intégral des mères-adolescentes victimes de violences sexuelles et les bébés a été créée en août 2011 par l'Institut des Filles de Marie Auxiliatrice (IFMA) pour donner une seconde chance à ces adolescentes devenues précocement mères et en situation de vulnérabilité abandonnées à leur sort.

Il faut noter la forte demande des bénéficiaires due à l'absence totale sur le territoire national d'un centre spécifique pour cette cible de mères adolescentes, ce qui justifie une intervention pour une prise en charge globale des survivantes de violences sexuelles et la promotion de leurs droits.

PRÉSENTATION DE LA MAISON DU SOLEIL

Créée le 12 août 2011, la Maison du Soleil est reconnue en tant que CAPE agréé par l'Etat béninois à travers le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance le 18 août 2015 par arrêté ministériel N°2897/MFASSNHPTA/DC/SGM/DRFM/DFEA/SA. Elle respecte les normes édictées par le décret -2022-072 du 09_02_22 portant Attribution, Organisation et Fonctionnement des CAPE en République du Bénin.

La Maison du Soleil est dédiée aux adolescentes victimes de viol, d'inceste, de mariage forcé ou d'incitation de mineure à la débauche avec les bébés pour un accompagnement intégral qui dure environ douze (12) mois pour leur réhabilitation socioprofessionnelle.

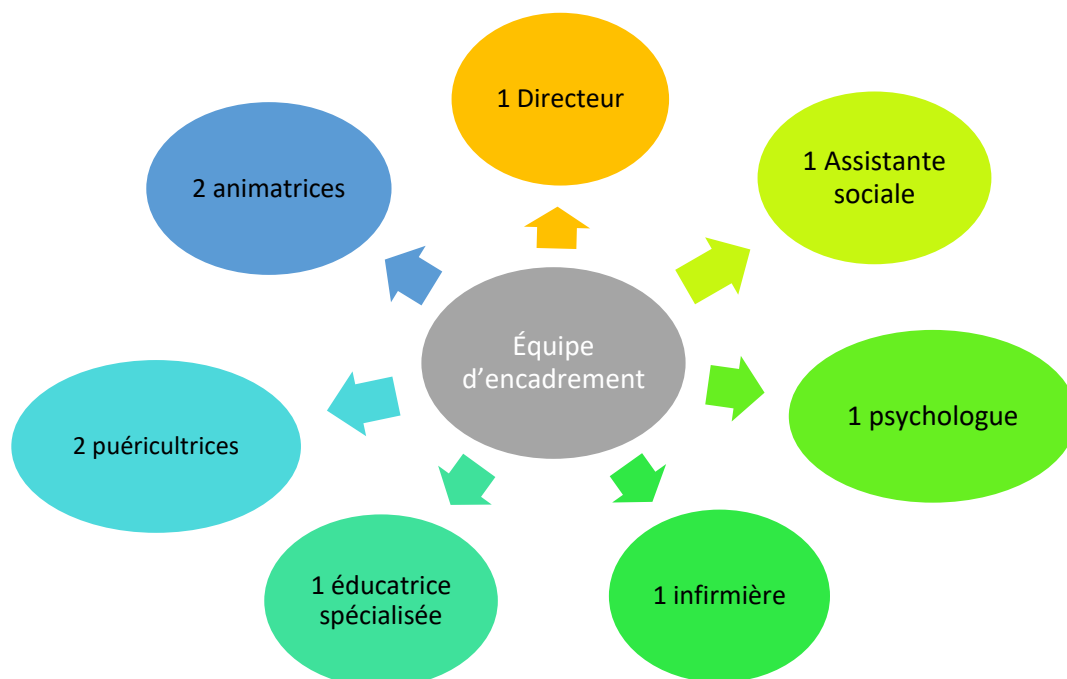
Avec une capacité maximale d'accueil de la Maison du Soleil est de 11 mères-adolescentes et leurs bébés, la Maison du Soleil offre non seulement l'accueil et l'hébergement mais également l'accompagnement qui comprend aussi les volets :

- sanitaire (soins préventifs et curatifs),
- social (enquête sociale, médiation familiale, réintégration familiale, suivi post réintégration),
- judiciaire (aide dans la formulation et rédaction de plainte, suivi des dossiers au tribunal),
- psychologique (entretien individuel, groupe de parole, causerie/débat),
- éducatif (création/récréation du lien mère – enfant, promotion de l'estime et la confiance en soi, compétences de vie courante) Les activités socioculturelles de même que celles relatives à l'éducation sexuelle des mères-adolescentes sont également menées.
- l'insertion/réinsertion professionnelle (formation, appui installation).

En vue de la réinsertion professionnelle, les pensionnaires de la Maison du Soleil sont inscrites à la Maison de l'Espérance qui est un centre de formation professionnelle de courte durée en cuisine et l'art ménager, la pâtisserie, la boulangerie et la savonnerie créé par l'Institut des Filles de Marie Auxiliatrice exclusivement dédié aux jeunes en situation de vulnérabilité pour une formation de 12 mois dont 3 mois de stage pratique.

La Maison du Soleil est implantée dans le quartier de Hindé, à proximité du marché de Dantokpa, mais aussi de la Maison de l'Espérance, centre de formation professionnelle des jeunes en situation de vulnérabilité créé par l'IFMA où les mères adolescentes suivent leurs formations.

Les pensionnaires de la Maison du Soleil bénéficient de l'encadrement d'une équipe pluridisciplinaire composée comme suit qui travaille de manière complémentaire dans le but d'atteindre les objectifs communs.





Atelier de massage



Activité de coloriage



Photo de famille des mères adolescentes



Séance d'alphabétisation